



# LE PAVÉ



Bulletin d'information des personnels en bureau de

FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT  
263, rue de Paris - Case 545 - 93515 Montreuil Cedex Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 21 Mai 2019

## LA POSTE EST DEVENUE FOL !



### TRACFIN,

### Lutte anti-blanchiment... oui, mais HALTE À LA RÉPRESSION des collègues !

Il a été porté à la connaissance de la CGT FAPT que certaines DR ont fait signer des attestations de reconnaissance d'erreurs de procédure FOL, stipulant une exposition à un avertissement au bout de la troisième fois.

**Cette façon de faire n'a rien de légal et pour la CGT, elle s'apparente à une pression, voire une intimidation.**

La CGT exige en conséquence le retrait de toutes les attestations de ce type et que de telles pratiques ne se renouvellent plus.

Nous exigeons également l'arrêt immédiat des pressions et du « flicage » des collègues par certains encadrants, qui ont à l'évidence des méthodes de management d'un autre âge : pressions commerciales et mise en concurrence systématique des personnels, contrôle bancaire quasi quotidien, climat délétère, situation malsaine, intimidation et menace de licenciements !

**Faudra-t-il un autre « KASPAR » pour que cessent ces pratiques ?**

**Cela suffit !**

**Les collègues ont besoin de plus de sérénité pour travailler dans de bonnes conditions !**

Ils font ce qu'ils peuvent avec les moyens humains, matériels (informatiques) dont ils disposent.



Comme pour les « TRE » ou « EFFICASH », pourquoi, par exemple, les contrôles anti-blanchiment ou la lutte antiterroriste ne se feraient pas automatiquement sans passer par un autre menu et une imprimante, qu'on ne trouve pas facilement sur l'application FOL, ou qui n'imprime pas ? Il est évident que dans ces conditions, le risque d'oubli ou de perte de document est multiple !

La Poste a une grande part de responsabilité dans l'exécution incorrecte de ces tâches préventives, du fait de la lourdeur des procédures, de la défaillance de son système informatique, du manque de personnel, des conditions de travail très dégradées et d'une « réglementation à la tête du client » !

Dans tous les cas, pour la CGT, tout comportement zélé ou portant atteinte à la dignité humaine de la part notamment de certains DS (mais pas que) sera dénoncé au grand jour !

Individuellement (ou collectivement), chaque agent a d'ailleurs le droit de déposer plainte s'il est victime de harcèlement, de discrimination, de pressions ou de situation équivalente !

#### **Pour rappel**

*« L'employeur est tenu par la loi de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale de ses salariés ».*

*(article L. 4121-1 du Code du travail)*

**Le personnel n'est pas assez reconnu par la Direction !**





## GPEC : GROS PLAN D'ÉCRÉMAGE DE CHARGÉS DE CLIENTÈLE !!!

Le 27 mars a eu lieu la CDSP GPEC Réseau emplois, accompagnée d'une information sur POP/FTU (force de travail utilisée) et les contrats d'objectifs au Réseau. GPEC qui n'en a que le nom puisque même La Poste reconnaît que ça n'en est pas vraiment une, mais plutôt un simple état des lieux actuel du Réseau et au mieux à très court terme, présenté chaque année.

Suite aux annonces du Président de la Banque Postale, Monsieur Rémy WEBER dans les Echos : « *la perte de plusieurs centaines de millions d'euros en 2018 sera compensée par des baisses de charges de plusieurs centaines de millions d'euros* ». En français, ça veut dire plusieurs milliers de suppressions d'emplois (100 millions d'euros équivalent en moyenne à 3000 emplois). Suite à ces annonces donc, la Direction du Réseau nous impose un budget extrêmement contraint et serré, ce qui va se traduire plus particulièrement par de fortes restrictions sur la FTV (Force de Travail Variable, CDD et Intérimaires) alors même que La Poste admet que cette FTV a été largement sous-dimensionnée. On voit déjà sur plusieurs DR l'arrêt d'embauche de CDD et intérimaires.



On voit de nouveau poindre le spectre de nombreuses fermetures de bureaux, d'immenses difficultés pour prendre ses congés, des services travaillant sempiternellement en mode dégradé, en sous-effectif...

D'ici 2020, on nous annonce une prévision d'environ 3000 suppressions d'emplois sur toutes les fonctions avec encore une fois la palme aux chargés de clientèle (plus de

2350). *Tiens, monsieur WEBER vient d'économiser 100 millions d'euros !* Le nombre de réorgs, de fermetures et de transformations va considérablement s'accélérer cette année pour que le Réseau atteigne ses objectifs de casse de l'emploi (50% de secteurs réorganisés cette année sur certaines DR !!!!)

La Poste cantonne les évolutions technologiques à une simple amélioration des outils dans un seul but de productivité (*on a vu ce que ça donne avec Virtuos !...*) alors que ce devrait être un vecteur d'amélioration des conditions de travail.

Sur les contrats d'objectifs, le dispositif et le mode de calcul restent identiques à 2018 avec une priorité sur le risque dans LBP (ils n'ont pas bien digéré l'amende.), avec la création d'un indicateur de reliquat des CA/RC qui engendrera forcément une pression de certains RE sur les agents. La vente de « produits » change dans le calcul des objectifs, ainsi les timbres ne sont plus comptés puisque La Poste considère que c'est le « client » qui décide d'acheter des timbres alors que c'est aux CC de vendre des PAP.

### Attention danger !!!

En effet, chaque indicateur va générer des réactions et des notes internes dangereuses pour les conditions de travail des agents

**FTU (Force de Travail Utilisée) est un nouveau logiciel qui n'est pas mis en place encore partout et très dangereux.**

Ce programme se nourrit de POP et a pour conséquence de transférer une partie du travail des DAST dans les secteurs (les RE ne sont même pas tous encore formés à POP qui évolue tous les 6 mois). FTU est un de ces outils de gestion intégré tueur de coût (cost-killer), donc tueur d'emploi, servant à mesurer et analyser, soi-disant en temps réel, les « besoins » en nombre de CC et à terme même, d'anticiper ces besoins. Il émet des alertes en fonction d'une courbe théorique en plus ou en moins. **On voit bien arriver le risque du moins avec des services qui vont continuer de travailler en mode dégradé et en sous-effec-**

tif. C'est une orientation claire vers une annualisation du temps de travail dont La Poste rêve depuis des années, annualisation cautionnée par une autre OS et même demandée par celle-ci qui souhaite un accord sur le sujet. En même temps, quand on entend qu'elle demande aussi plus de RPU (Relais Poste Urbains) au détriment de véritables bureaux, on n'est pas surpris.

FTU vise à supprimer en partie d'après une analyse théorique les budgets alloués par anticipation pour la FTV et va forcément servir d'outil d'analyse pour justifier des gains de productivité lors des réorgs et risque bien de servir d'outil complémentaire en lien avec la V10.

### La CGT rappelle haut et fort les premières mesures d'urgence à mettre en place et qu'elle revendique depuis bien longtemps :

- ✚ Le remplacement systématique de tous les départs quels qu'ils soient, la création massive d'emplois pérennes à tous les niveaux de fonctions afin de pouvoir travailler sereinement dans de bonnes conditions de travail et en premier lieu la transformation de tous les CDD et intérimaires en CDI.
- ✚ La reconnaissance des compétences de chaque métier, avec un grade de base en II- 3.
- ✚ L'arrêt de toutes les réorganisations en cours avec ouverture immédiate de réelles négociations.
- ✚ L'arrêt des fermetures de bureaux pour un vrai service public de proximité, de qualité.
- ✚ Une vraie formation, en présentiel, pour toutes et tous.
- ✚ Le remplacement systématique de toutes les absences.
- ✚ La réduction du temps de travail par le biais des évolutions technologiques.
- ✚ La prise en compte des inaptitudes et/ou des RQTH dans le dimensionnement et le vrai calcul des réorganisations en cours.

## GC PRO, CC PROS: LA GRANDE DÉSILLUSION

Aujourd'hui cette citation de Nicolas GRIMALDI prend tout son sens à La Poste « *imaginer, rêver, espérer c'est d'avoir réuni toutes les conditions de la désillusion* »

**IMAGINER UN POSTE VALORISANT**, avec des outils performants et des conditions d'accueil des "pros" à la hauteur des ambitions...

**RÊVER DE RÉUSSITES COMMERCIALES ET DE PRIMES RESPECTABLES** par rapport à l'investissement que ce poste demande

**ESPÉRER UNE RECONNAISSANCE PROFESSIONNELLE** avec un grade en adéquation avec une fonction commerciale (gestion d'un portefeuille, application d'une méthode de vente, objectifs multiples...)

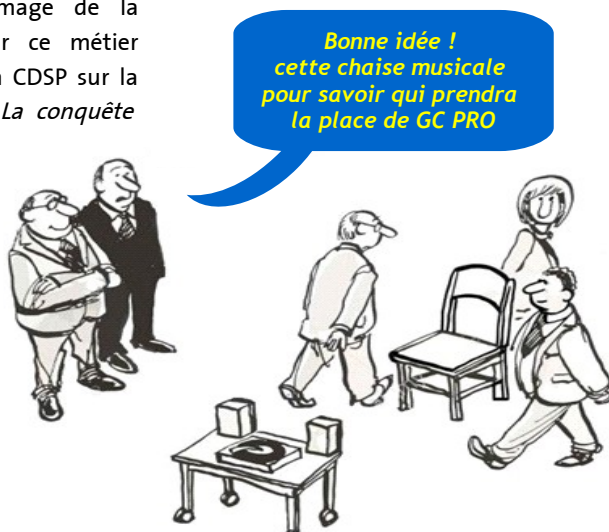
Oui, aujourd'hui on peut parler de la grande désillusion et d'enfumage de la part de nos dirigeants sur ce métier lorsque La Poste annonce en CDSP sur la prise en charge des Pros « *La conquête puissance 10* » et que dans le dossier les emplois sont à effectifs constants ce qui implique la suppression d'un poste de GC PRO lorsqu'un autre passe en CC PRO... avec pour seul « accompagnement » une prime de 1000 € s'il accepte d'être CC référent pro !

**D'ailleurs certaines DR font le choix de supprimer la totalité de leurs CC PROS** ... alors qu'officiellement le métier existe toujours, car les GC PROS sont souvent utilisés dans les secteurs comme volant de secours pour le guichet...

### Quelle est donc la réalité du terrain ?

Des guichets prioritaires pros qui disparaissent ou n'ont jamais existé...

La suppression de l'INTRAPRO qui rattachait un client à un portefeuille remplacé par le logiciel SCORE qui pourrait être intéressant s'il ne stimulait pas la concurrence interne façon Far West où c'est le premier qui tire qui fait l'affaire et n'était pas utilisé comme un outil de flicage par chaque responsable



Des objectifs de RDV et de RDV concrétisés avec cette forte volonté de développer le CA, mais avec une transformation radicale du métier, qui nécessite aux plus anciens des efforts d'adaptation importants :

Le GC ou CC PRO n'est plus un vendeur, mais un apporteur d'affaires pour les différents métiers de télévente, courrier, colis, mais surtout nouveaux services facteurs, LPM et Banque, pour lesquels ils n'ont pas ou très peu de formation.....

Cette situation est souvent mal vécue par des agents qui s'investissent sans compter et se retrouvent en situation d'échec.

Les conditions de travail sont très difficiles où il est parfois impossible de recevoir les professionnels dans un (beau) bureau dédié ..... car sur certains secteurs, il arrive qu'il n'y ait pas de bureau pour le CC PRO... avec parfois pour seule proposition : la suppression du poste !

**Baisse de l'enveloppe du commissionnement ..... un grade 3.1 promis qui se fait souvent attendre .....**

**LA LISTE EST LONGUE ET LOIN D'ÊTRE EXHAUSTIVE ....**

**SOYONS RÉALISTES... AVEC LE PRINTEMPS LES BEAUX JOURS ARRIVENT, MAIS MALHEUREUSEMENT PAS POUR LES GC PROS, CC PROS**



### Accord salarial du 18 mars 2019 le barème du forfait repas est modifié.

Depuis le 1er avril 2019 le prix du repas est de :



16 euros en métropole  
21.70 euros en DROM

### Accord salarial du 18 mars 2019 les barèmes des indemnités kilométriques

Pour les véhicules standards et pour les véhicules propres les barèmes ont été regroupés en un seul barème nommé « véhicules thermiques ».



**Le barème des indemnités km des véhicules propres est donc de ce fait supprimé.**

Un barème pour les indemnités km des véhicules électriques est mis en place.

#### 11.1 Véhicules thermiques :

#### Puissance fiscale du véhicule Montant du remboursement (€ / Km)

Puissance < ou = à 5 CV 0,32 €  
Puissance de 6 ou 7 CV 0,35 €  
Puissance > ou = à 8 CV 0,37 €  
Véhicule 2 roues motorisées < ou = 50 cm<sup>3</sup> 0,10 €  
Véhicule 2 roues motorisées > 50 cm<sup>3</sup> 0,13 €

#### 11.2 Véhicules électriques :

#### Puissance fiscale du véhicule Montant du remboursement (€ / Km)

Véhicule 4 roues toutes puissances 0,33 €  
Véhicule 2 roues immatriculé 0,13 €

# ENSEMBLE, LE **28** MAI 2019, POUR UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC POSTAL

## LE SERVICE PUBLIC POSTAL DE PROXIMITÉ, UN BESOIN POUR TOUTES ET TOUS

La CGT FAPT propose de faire du 28 mai 2019, une grande journée d'initiatives dans les départements, pour une véritable présence postale de proximité et humanisée. Cette journée se situe dans le prolongement de la conférence de presse organisée par notre fédération, le 10 mai dernier.

**L'exigence de Service Public est une des revendications les plus exprimées tant dans le mouvement social en cours que dans la tête de chacun d'entre-nous, que nous soyons salariés d'une entreprise de service public ou pas !**

**Le Service Public Postal est une ANTIDOTE contre la désertification des territoires et représente une réponse aux besoins sociaux des populations** notamment, en termes d'égalité de traitement que l'on soit en zone rurale ou pas, ou encore pour les populations en difficulté.

Pour la CGT, un Bureau de Poste doit être en capacité de répondre à l'ensemble des attentes de la population quels que soient le service et le produit concerné courrier, colis, financier, accessibilité au compte...

Tout comme la distribution du courrier/colis doit être assurée quotidiennement 6/7 jours avec des centres de distribution au plus près des usagers garantissant des délais de distribution dès le lendemain du dépôt du produit, voire le jour-même, comme nous pouvons l'assurer par exemple avec Chronopost.

Cela nécessite du personnel formé, le maintien et la création d'emplois, de nouveaux Bureaux de Poste et centres de distribution et des plates-formes de tri et d'acheminement courrier/colis, au minima par département.

## UNE CASSE ORGANISÉE

Nous n'inventons rien à dire et répéter que la fermeture de bureaux de poste est organisée au plus haut niveau et en plus financée par de l'argent public !

En effet, l'absence d'effectifs, de remplaçants formés, la réduction des horaires, des fermetures estivales... sont autant d'ingrédients utilisés pour créer les conditions de fermeture du Bureau de Poste.

Les nouveaux services imposés par La Poste sont priorisés au détriment d'une distribution régulière et quotidienne du courrier/colis en facturant des services qui étaient assurés gratuitement par le facteur dans le cadre de son rôle social !

De 14.000 Bureaux de Poste en 2005, nous sommes passés à 8.171 en 2018 ! Cela n'a pas été comblé par autant de présence postale de proximité qui permet de répondre aux attentes des populations, bien au contraire.

C'est aussi autant d'argent public détourné lorsque l'on sait qu'il est utilisé par exemple à financer les partenariats lors de la fermeture de Bureaux de Poste !

## CETTE SITUATION N'EST PAS INÉLUCTABLE !

Des luttes se développent un peu partout sur le territoire avec l'implication des salariés, Usagers et des élus locaux. Elles permettent très souvent de maintenir les horaires d'accueil, voire de maintenir l'ouverture du Bureau de Poste...

**Ce qui tend à démontrer qu'il est possible de faire autrement !**

**POUR LA CGT, L'AVENIR DU SERVICE PUBLIC POSTAL DE PROXIMITÉ NE PEUT SE DÉCIDER EN CATIMINI CAR IL APPARTIENT À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION : USAGERS, SALARIÉS, ÉLUS, SECTEUR ASSOCIATIF...**

**LA CGT PROPOSE UNE GESTION DÉMOCRATIQUE DU SERVICE PUBLIC POSTAL DANS LAQUELLE, TOUTES ET TOUS AVONS TOUTE NOTRE PLACE POUR CONSTRUIRE LE SERVICE PUBLIC POSTAL DONT NOUS AVONS BESOIN**

**POUR LE SERVICE PUBLIC POSTAL,  
L'EMPLOI, DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL  
ET D'ACCESSIBILITÉ,  
AGISSONS ENSEMBLE, LE 28 MAI 2019 !**



**LA CGT APPELLE LES POSTIERS, USAGERS, ÉLUS LOCAUX À SE RASSEMBLER  
LE 28 MAI 2019  
DEVANT LE BUREAU DE POSTE**

## Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones...->.(perso)	->.pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	

**MATÉRIEL FINANCÉ  
PAR LES COTISATIONS  
DES SYNDIQUÉS CGT**